

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS

Date : 13/09/2024

Objet : Inauguration de l'ouverture de la servitude de marchepied entre « Marcillac » et le Centre Hospitalier Spécialisé Vauclaire

Montpon-Ménéstérol : le Département et les collectivités locales main dans la main pour le développement d'une offre touristique

Le Conseil départemental de la Dordogne joue un rôle moteur dans l'attractivité du territoire en initiant ou en accompagnant des projets de développement. Une ambition qui se décline en matière touristique, qui représente une part importante du développement touristique.

Conscient des enjeux que représente une offre de tourisme vert et/ou de pleine nature, il a développé une offre d'itinérances douces (à pied, à vélo, à cheval, en canoë) à travers, par exemple, les chemins de randonnées ou encore l'aménagement de véloroutes/voies vertes. Pour mener à bien ces projets, il a été accompagné par les collectivités locales et les acteurs locaux.

C'est donc naturellement que le Département de la Dordogne a accompagné la Communauté de communes Isle Double landais à bâtir un véritable projet de développement économique et touristique de son territoire passant qui s'appuie notamment sur le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), un circuit cyclo d'itinérance VTT et gravel le long de la Double, la véloroute/voie verte le long de l'Isle, la rivière avec la remise en navigabilité de l'Isle de Montpon-Ménéstérol à Porchères, ou encore l'appropriation et l'ouverture de la servitude de marchepied le long de l'Isle.

Cette servitude de marchepied, située sur la commune de Montpon-Ménéstérol entre Marcillac et Vauclaire, est inaugurée vendredi 13 septembre 2024. Son ouverture a été permise grâce au travail conjoint mené avec les différents services gestionnaires. 10 km sur les 30 km qu'elle compte, ont été réalisés cette année. La Communauté de communes Isle Double landais ambitionne d'ouvrir la quasi-totalité de la servitude de marchepied sur son territoire à l'horizon 2025-2026.

Cette servitude de marchepied existait déjà sur l'Isle, du pont des Barris à Périgueux à sa confluence avec la Dordogne. Il s'agit d'une bande de 3,25 m le long de la berge où randonneurs, pêcheurs, promeneurs peuvent se rendre. A l'origine, cette servitude avait été instaurée pour permettre l'accès aux rives pour les navigants. En 1965, elle a été étendue aux

pêcheurs, puis en 2006 aux piétons dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques grâce à l'amendement PEIRO.

L'ouverture de cette servitude de marchepied n'est que l'un des projets développés dans le cadre du projet de développement économique et touristique porté par la Communauté de communes Isle Double Landais avec l'appui du Conseil départemental de la Dordogne.

Un inventaire exhaustif de l'ensemble des chemins ruraux des 9 communes de la Communauté de Communes afin de les protéger a ainsi déjà été réalisé, tandis que l'actualisation et la refonte des 200km de sentiers inscrits au PDIPR dont en cours de finalisation. L'objectif est de les rendre plus attractif, en lien avec les deux massifs forestiers emblématiques du territoire : la Double et le Landais et la rivière Isle par la servitude.

Ont également été réalisés l'ouverture d'une boucle de randonnée sur la propriété du Centre Hospitalier Spécialisé de Vauclaire avec une boucle rattachée à la servitude de marchepied qui permet aux montponnais et touristes de relier Vauclaire par la servitude depuis la base de loisirs de Chandos et accéder à une boucle de plusieurs kilomètres très qualitative dans le massif forestier de l'établissement, de même qu'un parcours de l'application éco-touristique du Département DORIE sur Vauclaire. Immersif, ce parcours de 3km permet de découvrir Vauclaire grâce à la géolocalisation, avec comme clou du parcours, la découverte du bâtiment historique de la chartreuse de Vauclaire.

Plusieurs projets vont, par ailleurs, aboutir en 2025, à commencer par la mise en place d'une itinérance de 150 km, le Barker double, qui va être labélisé par la Fédération Française de Cyclotourisme en tant que parcours Gravel (mixte VTT et Vélo de route). Unique en Dordogne, ce parcours sera la première grande itinérance cyclo VTT et Gravel en Dordogne.

En parallèle, un projet de développement du loisir pêche est conduit avec la mise en place d'accès à la rivière, aménagement de cales à bateaux, pontons PMR, labélisation de parcours pêche sur l'Isle et qualification d'hébergements en lien avec l'ouverture de la servitude de marchepied.

Et puis, une étude est en cours pour améliorer et valoriser la véloroute voie verte existante. Celle-ci est reliée à la gare de Montpon-Ménéstérol et permet de rejoindre le bassin Bordelais pour sa partie aval et la flow vélo pour sa partie amont. Le projet vise à la faire passer en site propre sur la portion entre Moulin Neuf et le Pizou.

Enfin, une étude est en cours pour la remise en navigabilité de la rivière Isle entre Montpon-Ménéstérol et Porchères. Ce projet de navigation touristique est inédit. Il porte sur les départements de la Gironde et de la Dordogne sur un linéaire de plus de 20 km et nécessitant le franchissement de 6 écluses manuelles : cinq en Dordogne et une en Gironde.